

14 ET 21 MARS 2010 - ÉLECTIONS RÉGIONALES



Jean-Yves
Le Drian

La
Bretagne
SOLIDAIRE, CRÉATIVE
ET RESPONSABLE
AVEC JEAN-YVES
Le Drian

Breizh
kengred, ijinus
hag atebeg
GANT JEAN-YVES
Le Drian

AVEC VOUS.

Ce projet nous l'avons élaboré ensemble. C'est le fruit de toutes les rencontres que nous avons eues avec vous partout en Bretagne depuis 6 ans et récemment lors de nos forums participatifs.

Il a été construit en Bretagne avec les Bretonnes et les Bretons.

AVEC VOTRE SOUTIEN.

Depuis 2004, vous nous avez confié la responsabilité de faire de la Bretagne une région plus attractive, mieux identifiée, plus dynamique et plus forte.

Nous pensons avoir été dignes de votre confiance, avoir respecté notre Contrat en remettant la Bretagne en mouvement.

Avec une équipe renouvelée, avec la Gauche rassemblée, avec Bretagne Ecologie, nous voulons poursuivre cette ambition d'une Bretagne fière et confiante en elle-même.

ENSEMBLE, NOUS VOULONS :

■ **UNE BRETAGNE SOLIDAIRE**

Qui se mobilise pour l'avenir de ses jeunes. La jeunesse de Bretagne est notre première énergie renouvelable. Qui s'appuie sur des territoires attractifs, accessibles et équilibrés forts de leurs services publics. Une Bretagne du « Bien vivre ensemble », qui refuse les discriminations et les inégalités sociales. Qui est attentive à la qualité de vie de tous les Bretons, aux solidarités entre générations.

■ **UNE BRETAGNE CRÉATIVE**

Qui compte sur la force de son identité et de sa culture pour s'affirmer et relever de nouveaux défis. Une Bretagne terre d'accueil, qui s'enrichit des autres et qui est ouverte sur le monde. Qui se bat pour une nouvelle croissance durable, porteuse de créations d'emploi qualifiés et pérennes pour tous les salariés. Qui place l'innovation et la recherche au cœur de son développement. Qui s'appuie sur le potentiel de ses femmes et de ses hommes pour forger la nouvelle économie bretonne. Qui fait de la formation pour tous et tout au long de la vie notre priorité.

■ **UNE BRETAGNE RESPONSABLE**

Qui s'affirme éco-pionnière dans toutes ses activités. Qui agit au quotidien pour l'écologie et lutte contre le réchauffement climatique. Qui fait de la reconquête de la qualité de l'eau, patrimoine vital, un enjeu de société. Qui agit dans l'intérêt général, en toute transparence.

J'ai confiance, encore plus qu'hier, en la force de la Bretagne et dans l'engagement des Bretonnes et des Bretons.

Bevet Breizh! Vive la Bretagne!

Jean-Yves Le Drian

PRIORITÉ À LA FORMATION, À L'EMPLOI DE QUALITÉ, AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

C'est permettre aux jeunes bretons d'étudier dans les meilleures conditions

- ▶ Donner sa chance à chaque jeune breton. Aucun ne doit sortir du système scolaire sans propositions de formations adaptées.

Poursuivre une politique de soutien aux familles. Maintien du chèque livre, de l'aide au premier équipement, et pour les apprentis des aides au transport et à la restauration (ARGOAT).

- ▶ Poursuivre l'effort d'investissement en faveur de lycées éco-exemplaires. 450 millions d'euros d'ici 2015.
- ▶ Bâtir un plan régional pour l'alternance (apprentissage, licence pro...). Faciliter le recrutement des apprentis en rapprochant les CFA des employeurs, favoriser les passerelles avec l'université.
- ▶ Garantir pour les lycées professionnels des moyens adaptés aux enjeux de demain et maintenir une répartition géographique équilibrée.
- ▶ Encourager la consommation de produits bio et locaux sous signes de qualité dans la restauration collective.
- ▶ Garantir aux lycéens et apprentis l'accès à la citoyenneté. Aider à la formation des délégués de classe.
- ▶ Fédérer et structurer l'enseignement supérieur en s'appuyant sur l'Université européenne de Bretagne (UEB).

C'est assurer la formation pour tous, pour sécuriser l'emploi

- ▶ Permettre à la région de développer et d'adapter son offre globale de formation en fonction des secteurs d'avenir, par un service public régional de l'emploi et de la formation.
- ▶ Un nouveau contrat de continuité professionnelle pour tous les salariés. La formation tout au long de la vie doit permettre de sécuriser les parcours professionnels, facilitant ainsi la transition d'un emploi à un autre.

Favoriser la qualité de l'emploi, l'égalité homme femme en conditionnant les aides aux entreprises.

- ▶ Reconnaître les compétences et l'expérience des salariés. Renforcer le dispositif de valorisation des acquis pour favoriser l'accès et le retour à l'emploi.

- ▶ Proposer des parcours de formation adaptés aux personnes en insertion.

- ▶ Assurer un service public de l'orientation à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, en s'appuyant sur le réseau des Maisons de l'Orientation et de la Formation Professionnelle.

- ▶ Encourager les groupements d'employeurs.

C'est faire de la Bretagne la pionnière de l'économie innovante et durable

- ▶ Soutenir l'évolution et l'adaptation de nos filières industrielles historiques (agro-alimentaire, automobile, électronique, construction et réparation navale).

Encourager le développement de l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles, associations).

- ▶ Encourager la création d'entreprises pérennes.
- ▶ Faciliter la transmission et la reprise d'entreprise : 10 000 PME d'ici 2020.
- ▶ Accroître notre potentiel de recherche et notre attractivité. Faciliter le travail de recherche.
- ▶ Soutenir l'innovation, les pôles de compétitivité, et encourager les transferts de technologie et le dépôt de brevets.
- ▶ Favoriser l'activité internationale des entreprises bretonnes et faciliter les nouvelles implantations en Bretagne.
- ▶ Faire de l'Agence économique de Bretagne, la Maison de l'économie et de l'innovation.

C'est une nouvelle alliance avec les agriculteurs

- ▶ Agir pour soutenir le revenu agricole. Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur travail.
- ▶ Accroître l'autonomie des exploitations : énergie, alimentation, commercialisation.
- ▶ Poursuivre le développement de l'agriculture biologique (objectif : 1 000 fermes supplémentaires en 4 ans), les labels et les appellations d'origine contrôlées.
- ▶ Développer les circuits locaux de distribution.
- ▶ Préserver la Bretagne des cultures OGM.

- ▶ Adapter les formations et l'enseignement agricole.

Encourager les bonnes pratiques agricoles. En particulier pour reconquérir la qualité de l'eau.

- ▶ Promouvoir l'installation en agriculture.
- ▶ Faciliter l'installation en bio et systèmes herbagers par l'accès au foncier grâce à l'Établissement public foncier.
- ▶ Favoriser la recherche et l'expérimentation en agriculture.

Ces ambitions seront au cœur d'un nouveau Pacte agricole pour la Bretagne.

C'est une ambition maritime pour la Bretagne

- ▶ Valoriser les métiers de la mer et renforcer les formations maritimes pour assurer le renouvellement des générations.

Soutenir la construction de bateaux neufs, plus sélectifs, plus économes et plus sûrs, pour une pêche plus durable.

- ▶ Créer un fonds régional d'investissements à la pêche dès 2010.
- ▶ Accompagner le développement des activités économiques des ports de pêche.
- ▶ Pérenniser les filières conchylicoles et aquacoles.
- ▶ Promouvoir la Charte des espaces côtiers pour une gestion intégrée. Pour que chacun trouve sa place sur le littoral.
- ▶ Ouvrir la voie du cabotage et raccorder la Bretagne aux « autoroutes de la mer » européennes.
- ▶ Organiser la complémentarité des ports de commerce et leur développement.
- ▶ Permettre le développement industriel de nouvelles filières. Énergies marines, déconstruction de navires, biotechnologies...
- ▶ Conforter un nautisme responsable et un développement équilibré de la plaisance.

UNE BRETAGNE «ÉCO PIONNIÈRE»

NOUS VOULONS FAIRE DE LA BRETAGNE UNE RÉGION EXEMPLAIRE, UNE RÉGION « ÉCO-PIONNIÈRE », EN AUGMENTANT LE NIVEAU D'EXIGENCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE.

C'est donner une cohérence écologique à notre action

- ▶ Mettre en œuvre l'éco-conditionnalité des aides.
- ▶ Appliquer de nouveaux indicateurs de développement humain et social, de bien-être économique, d'empreinte écologique, de cohésion territoriale aux 21 Pays de Bretagne.

C'est agir en priorité pour la reconquête de la qualité de l'eau

La politique de gestion de l'eau par l'État a montré toutes ses limites et ses incohérences (nitrates, algues vertes...). Nous sommes convaincus que cette reconquête ne pourra être mise en œuvre que par la Région. Nous voulons :

- Un territoire enfin cohérent de gestion de l'eau : la Bretagne.
- Un partenariat avec les agriculteurs : le Pacte agricole pour la Bretagne.
- Des moyens : la gestion régionale des 600 millions d'euros annuels de la Politique agricole commune.

C'est prendre nos responsabilités dans la lutte contre le changement climatique

- ▶ Tenir l'engagement de 30% de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre en 2020 (par rapport à 1990).
- ▶ Mesurer et publier chaque année le tableau de bord des émissions de CO² de la Région.

C'est mettre en place une politique durable de l'énergie

Pour agir en Région responsable et faire face à notre dépendance énergétique, nous proposons un « Pacte énergétique breton » :

- ▶ Agir en priorité pour la maîtrise de l'énergie. La réduction de la consommation est le premier gisement énergétique de notre région.
- ▶ Mettre en place un Fonds de développement des énergies renouvelables (éolien terrestre et offshore, énergies marines, solaire, biomasse dont méthanisation...) pour soutenir les initiatives des

territoires, et tout particulièrement les boucles énergétiques locales et leur mise en réseau.

- ▶ Atteindre l'objectif de 30% d'autonomie électrique en 2030 (contre 8% aujourd'hui) pour sécuriser l'approvisionnement.
- ▶ Prévenir les risques de rupture d'approvisionnement électrique à court terme, en installant si nécessaire de petites unités en cogénération.

C'est préserver les richesses naturelles de la Bretagne

- ▶ Préserver le foncier agricole de l'étalement urbain.
- ▶ Achever la trame verte et bleue de la biodiversité, qui reliera nos parcs régionaux, réserves naturelles, espaces remarquables et voies navigables.

C'est développer l'urbanisme durable

- ▶ Soutenir les communes dans leurs projets d'urbanisme durable : économies d'eau et d'énergie, gestion de l'espace, aménagements paysagers...

Consulter notre projet sur www.ledrian2010.net

UNE BRETAGNE OUVERTE ET ÉQUILIBRÉE

Pour une Bretagne accessible pour tous

Nous nous engageons à favoriser les transports collectifs et les modes de déplacement les moins polluants.

► Par le plan ferroviaire breton

Mettre Rennes à 1h23 de Paris en 2014, Brest et Quimper à 3h08 puis 3h00 de Paris.

Diffuser l'effet Bretagne à Grande Vitesse sur tout le territoire en modernisant la ligne Brest-Quimper, en reliant la pointe finistérienne à Nantes, et Rennes à Nantes.

Améliorer l'offre de Transports Express Régionaux (TER) pour en faire le moyen de déplacement quotidien privilégié des Bretons.

Plafonner le coût des abonnements TER avec un objectif de 1 euro par trajet domicile-travail.

Développer le fret ferroviaire : un Plan fret breton.

► Par la priorité au multimodal

Un programme régional de modernisation des gares pour en faire des pôles multimodaux : coordination entre train, tramway, bus, route, vélo...

Des plateformes logistiques rail-route en lien avec les ports.

Pour un aménagement équilibré de la Bretagne

Une Bretagne réunifiée après consultation des populations concernées comme le permet dès aujourd'hui la loi.

► C'est être attentif aux équilibres territoriaux, pour maintenir le maillage des villes de Bretagne et éviter les déserts ruraux.

► C'est élaborer un schéma régional des services publics, pour défendre le maintien des services de proximité. Pour une alternative au déménagement des territoires ruraux par le gouvernement (hôpitaux, tribunaux, bureaux de poste...).

► C'est poursuivre notre politique de soutien aux 21 Pays bretons, malgré les incertitudes que fait peser le gouvernement sur leur avenir.

► Faire des conseils de développement les lieux de la démocratie participative dans les territoires.

C'est le désenclavement du Centre Bretagne. Achever les travaux de la RN 164 et mettre à 2x2 voies l'axe « Triskell » (Saint-Brieuc - Lorient - Vannes), développer le « Triskell ferroviaire ».

► C'est réduire la pression foncière et l'étalement urbain, en mobilisant en particulier l'Établissement public foncier.

► C'est mettre en œuvre le « Contrat pour le développement durable des îles bretonnes du Ponant ».

Pour une Bretagne ouverte sur le monde

Nous voulons amplifier la tradition bretonne d'ouverture aux autres.

► C'est renforcer nos coopérations interrégionales, notamment avec les Pays de la Loire, la Basse-Normandie et des Régions européennes.

► C'est un engagement fort au niveau européen, notamment par une présence soutenue à Bruxelles et une participation active dans les réseaux de Régions, pour défendre les intérêts de la Bretagne.

C'est encourager la mobilité à l'international des jeunes : un Erasmus breton.

► C'est inciter les entreprises à s'inscrire dans des relations internationales dynamiques et équitables : une stratégie bretonne à l'international.

► C'est un engagement fort pour la solidarité internationale. La politique de coopération décentralisée aura pour priorité l'accès à l'eau, l'alimentation, et les questions liées au changement climatique.

La jeunesse : première « énergie renouvelable » de la Bretagne

■ Un jeune, un toit

- Promouvoir le dispositif LOCA-PASS de caution solidaire et de dépôt de garantie.
- Produire du logement neuf et réhabiliter l'ancien au bénéfice des étudiants, des jeunes travailleurs mobiles et des saisonniers.

■ Un jeune, une qualification

Proposer à tout jeune breton une offre de formations adaptées. L'aider à se déplacer pour se former.

■ Un jeune, une passion

- Adapter les tarifs : le ticket festival aller-retour à 10 euros d'où que l'on vienne en Bretagne.
- Développer l'intermodalité pour passer facilement d'un mode de transport à un autre.
- Conforter le Chèque sport.
- Initier une politique d'aide aux pratiques culturelles pour les jeunes bretons : le « Pass culture ».

■ Une jeunesse en bonne santé

Améliorer la diffusion de l'information sur la contraception, les maladies sexuellement transmissibles, les conduites addictives, en soutenant les associations de prévention pour la santé.

■ Une jeunesse engagée

Renforcer le programme citoyen Karta dans les lycées (contribuer à renforcer les espaces d'expression et de participation des jeunes dans les établissements, la mobilité et la solidarité internationale, les pratiques culturelles, le développement durable...).

La Bretagne numérique

• Notre ambition est de faire de la Bretagne la première région du numérique populaire.

• Faire de l'accès à internet un service public pour tous, favorisant ainsi la formation à distance.

• Permettre à tous les Bretons qui le souhaitent d'être formés à l'usage de l'internet et des logiciels libres.

• Pour chaque breton, une adresse internet en « .bzh ».

• Faciliter le développement des services publics numériques dans toutes les communes.

• Permettre à toutes les entreprises d'avoir accès au numérique.

• Mettre le numérique ultra haut débit au service de l'enseignement et de la recherche en lançant le Projet campus numérique.

• Mettre en réseau les hôpitaux pour une amélioration de la qualité des soins, partout en Bretagne.

• Promouvoir la création et la diffusion culturelle. Créer la bibliothèque numérique bretonne.

BIEN VIVRE ENSEMBLE EN BRETAGNE

C'est une Bretagne attentive à la santé des bretons, et au bien-vieillir en Bretagne

► Entretenir un dialogue exigeant avec l'Etat pour garantir le droit à la santé et l'offre de soins sur tous les territoires, combattre les « déserts médicaux ».

► Soutenir la création de Maisons de Santé dans chaque Pays de Bretagne.

► Adapter les moyens consacrés à la formation des professions d'infirmiers et d'aides soignants, et si nécessaire accompagner la construction d'écoles.

► Amplifier notre action pour la prévention du suicide, des conduites addictives...

► Faire de la santé environnementale une priorité de l'action régionale (qualité de l'air, pesticides, déchets...).

C'est une Bretagne partenaire du droit au logement

► Améliorer l'habitat social en participant aux projets de rénovation urbaine.

Favoriser la construction de logements sociaux neufs, à haute qualité environnementale.

► Contribuer à l'amélioration des logements anciens afin de réduire les consommations d'eau et d'énergie.

► Développer la formation professionnelle des artisans en matière d'éco-construction, de travaux d'économie d'énergie.

C'est une Bretagne forte de sa culture, de son identité

► Renforcer notre soutien aux projets artistiques et aux manifestations culturelles.

► Créer un Fonds « jeune créatif ».

► Soutenir l'emploi et la formation des artistes.

► Contribuer à pérenniser les emplois associatifs dans le domaine culturel.

► Réaffirmer le lien entre cultures et territoires, promouvoir le 1% culturel dans tous les Pays.

► Faire de la Bretagne une grande région européenne de l'image : structurer une filière de l'audiovisuel.

► Accompagner la numérisation des salles de cinéma associatives, d'Art et Essai, pour sauvegarder le réseau de petites salles en Bretagne.

► Valoriser notre patrimoine culturel (musées, mégalithes, phares, archéologie sous-marine, bateaux du patrimoine...).

► Rendre accessible le « patrimoine immatériel » (contes, chants, légendes, danses, savoir-faire traditionnels...).

► Contribuer au maintien et au développement des librairies indépendantes en Bretagne.

C'est une Bretagne qui considère ses langues comme une richesse

Exiger que le Président de la République tienne ses engagements : enfin une reconnaissance nationale des langues régionales et/ou minoritaires.

► Continuer à encourager la pratique et la transmission du breton et du gallo dans la vie sociale, publique, culturelle.

► Faire passer le nombre de bourses Skoazell (pour les étudiants se destinant à l'enseignement du breton) de 40 à 100 par an.

► Créer un dispositif similaire pour le gallo.

► Promouvoir le multilinguisme dans les projets soutenus par la Région dans les territoires.

► Mieux connaître sa région : offrir à chaque jeune breton un ouvrage sur l'histoire et la culture bretonne.

C'est une Bretagne dynamique et sportive

► Encourager la pratique sportive des jeunes bretons : conforter le Chèque Sport.

► Soutenir des équipements adaptés à toutes les pratiques sportives, mais aussi aux événements nationaux.

► Créer un « Pôle sportif d'excellence breton » pour faire de la Bretagne une terre de formation et d'accueil pour les sportifs de haut niveau.

C'est une région attractive, pour un tourisme toute l'année, partout en Bretagne

► Faire de la « marque Bretagne » un atout.

► Développer la qualité de l'accueil en accompagnant les professionnels dans leurs investissements.

► Maintenir les capacités d'accueil de l'hôtellerie dite traditionnelle et de l'hébergement associatif.

12 DE NOS NOUVEAUX ENGAGEMENTS

1 • UN PACK JEUNES (PASS CULTURE - LOCA PASS CHÈQUE LIVRE - CHÈQUE SPORT FONDS « JEUNE CRÉATEUR »)

2 • ABONNEMENTS TER PLAFONNÉS À 1 EURO PAR TRAJET DOMICILE - TRAVAIL

3 • 10 000 TRANSMISSIONS ET REPRISES D'ENTREPRISES RÉUSSIES D'ICI 2020

4 • UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DU NUMÉRIQUE

5 • UN PACTE AGRICOLE POUR LA BRETAGNE

6 • UN FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENTS À LA PÊCHE POUR DES BATEAUX PLUS SÉLECTIFS, PLUS ÉCONOMES ET PLUS SÛRS

7 • -30 % D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2020, 30% D'AUTONOMIE ÉLECTRIQUE EN 2030

8 • UN CONTRAT DE CONTINUITÉ PROFESSIONNELLE POUR TOUS LES SALARIÉS : FACILITER LA TRANSITION D'UN EMPLOI À UN AUTRE

9 • ACCROÎTRE LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIO DANS LES LYCÉES

10 • OFFRIR À CHAQUE JEUNE BRETON UN OUVRAGE SUR L'HISTOIRE ET LA CULTURE BRETONNE

11 • CONDITIONNER LES AIDES DE LA RÉGION À LA NOUVELLE DONNE ÉCOLOGIQUE

12 • UN SCHÉMA RÉGIONAL DES SERVICES PUBLICS (SANTÉ, JUSTICE, POSTE...)

LA BRETAGNE SOLIDAIRE CRÉATIVE ET RESPONSABLE

TÊTE DE LISTE RÉGIONALE : JEAN-YVES LE DRIAN

■ CÔTES D'ARMOR

- 1. BURLLOT Thierry**
50 ans, technicien supérieur, Pléguen.
- 2. BREARD Georgette**
57 ans, directrice de centre d'information et d'orientation, Hénon.
- 3. LAHELLEC Gérard**
55 ans, technicien, Saint-Brieuc.
- 4. COZ Hélène**
62 ans, principale de collège, La Vicomte Sur Rance.
- 5. MORIN Michel**
56 ans, responsable qualité, Plédran.
- 6. NIQUE Gaëlle**
42 ans, avocate, Saint-Brieuc.
- 7. MEURIOT Thierry**
42 ans, chef d'entreprise, Yffiniac.
- 8. CORBIC Josiane**
61 ans, retraitée de l'Éducation nationale, Ploumagoar.
- 9. MARQUET Christian**
58 ans, cadre EDF, Lannion.
- 10. CHEVE Jacqueline**
48 ans, sénatrice, Loudéac.
- 11. RAMARD Dominique**
34 ans, ingénieur agronome, Saint-Juvat.
- 12. ERHEL Corinne**
42 ans, députée, Ploulec'h.
- 13. MILBEAU Jean-Yves**
49 ans, agriculteur, Plusquellec.
- 14. HAMEON Monique**
60 ans, agricultrice en retraite, Le Gouray.
- 15. LE BUHAN Didier**
52 ans, professeur agrégé, Saint-Brieuc.
- 16. BERTHIER-LEVIF Valérie**
42 ans, chargée de mission, Saint-Brandan.
- 17. LE CAM Yannick**
51 ans, instituteur, Saint-Brieuc.
- 18. MACE-DANIEL Virginie**
37 ans, graphiste, Tréguiedel.

■ FINISTÈRE

- 1. LEBRANCHU Marylise**
62 ans, députée, Morlaix.
- 2. KARLESKIND Pierre**
30 ans, consultant en sciences de la mer, Brest.
- 3. FORTIN Laurence**
40 ans, cadre bancaire, La Roche Maurice.
- 4. FERRAND Richard**
47 ans, Directeur des Mutuelles de Bretagne, Motreff.
- 5. LE MEUR Gaël**
36 ans, assistante parlementaire, Concarneau.
- 6. BIHAN Emile**
60 ans, producteur d'énergie éolienne, Plougastel-Daoulas.
- 7. ABILY Gaëlle**
38 ans, cadre territorial, Brest.
- 8. MEVEL Gérard**
67 ans, enseignant en retraite, Fouesnant.
- 9. SALAMI Forough**
43 ans, assistante parlementaire, Brest.



- 10. BUI Gwenegan**
35 ans, cadre territorial, Morlaix.
- 11. LOUARN Léna**
60 ans, présidente de l'Office de la langue bretonne, Audierne.
- 12. MORVAN Nicolas**
34 ans, maire de Moëlan-sur-Mer.
- 13. LE GUEN Haude**
58 ans, enseignante, Landunvez.
- 14. LESSARD Jean-Claude**
58 ans, directeur d'école en retraite, Plogonnec.
- 15. VULPIANI Sylvaine**
46 ans, en reconversion professionnelle, Plouescat.
- 16. LE BOUR Eric**
43 ans, ouvrier papetier, Rosporden.
- 17. RAHER-HERIAUD Véronique**
47 ans, conseillère d'entreprises, Châteaulin.
- 18. LINCOLN Andrew**
57 ans, enseignant, Plouguerneau.
- 19. MAZELIN Isabelle**
46 ans, professeur de collège, Le Relecq-Kerhuon.
- 20. YOUINOU Tangi**
38 ans, attaché territorial, Douarnenez.
- 21. BACHELIER Françoise**
57 ans, enseignante en retraite, Brest.
- 22. GHACHEM Karim**
32 ans, ingénieur agroalimentaire, Quimper.
- 23. URVOIS Nadine**
49 ans, enseignante, Quimper.
- 24. LAINE Jérémy**
31 ans, technicien applicateur hygiéniste, Lanmeur.
- 25. JUHEL Brigitte**
56 ans, cadre de service social, Brest.
- 26. URIEN Jean-Paul**
42 ans, chef de service en établissement médico-social, Châteaulin.
- 27. MARECHAL Anne**
43 ans, professeur des écoles, Clohars-Carnoët.

■ ILLE ET VILAINE

- 1. ROBERT Sylvie**
46 ans, conseillère municipale, Rennes.
- 2. BOUDET Serge**
52 ans, directeur de maison de retraite, Fougères.
- 3. THOMAS Isabelle**
48 ans, juriste, Saint-Malo.
- 4. MASSIOT Pierrick**
61 ans, gérant de société, Rennes.
- 5. ROUGER Marie-Pierre**
57 ans, documentaliste, Fougères.
- 6. BERROCHE Eric**
50 ans, ouvrier, Rennes.
- 7. PATAULT Anne**
54 ans, consultante, Redon.
- 8. POULIQUEN Bernard**
52 ans, chargé de mission à l'Inspection générale de l'Éducation Nationale et de la Recherche, Saint-Grégoire.
- 9. ROUAUX Claudia**
46 ans, technicienne de laboratoire à l'Inra, Montfort.
- 10. ANNEIX Christian**
59 ans, artiste musicien, Cesson-Sévigné.
- 11. VADILLO Maria**
38 ans, professeur certifié de lettres modernes, Rennes.
- 12. CHESNAIS-GIRARD LOÏG**
32 ans, cadre bancaire, maire de Liffré.
- 13. SAOUD Hind**
31 ans, assistante, Rennes.
- 14. CUEFF Daniel**
54 ans, universitaire, maire de Langouët.
- 15. GARGAM Nicole**
56 ans, retraitée de l'enseignement, Rennes.
- 16. UTARD Hervé**
29 ans, ingénieur, Vitry.
- 17. CLABE Marine**
35 ans, professeuse, Rennes.
- 18. DALLE Pascal**
46 ans, agriculteur bio, Mézières Sur Couesnon.
- 19. HERVE Christine**
57 ans, personnel administratif éducation nationale, Saint-Malo.

- 20. LECLERC Jean-Yves**
51 ans, attaché parlementaire, Bain de Bretagne.
- 21. LUSSOT Evelyne**
53 ans, directrice d'école élémentaire, Chantepie.
- 22. LAHAIS Tristan**
26 ans, chargé de mission, Rennes.
- 23. BRETONNET Armelle**
56 ans, enseignante retraite, Saint-Grégoire.
- 24. IBRAHIM HOUMED Houssein**
35 ans, professeur de philosophie, Rennes.
- 25. HALLOU Solenn**
31 ans, professeur de lettres classiques, Mont-Dol.
- 26. DELOFFRE Bertrand**
35 ans, responsable de système d'information, Chartres de Bretagne.

■ MORBIHAN

- 1. LE DRIAN Jean-Yves**
62 ans, inspecteur général de l'Éducation nationale en retraite, Guidel.
- 2. LE MARRE Béatrice**
44 ans, maire de Ploërmel.
- 3. LE ROCH Jean-Pierre**
63 ans, professeur en retraite, maire de Pontivy.
- 4. CAMUS Anne**
55 ans, mère au foyer, Vannes.
- 5. GILLES Daniel**
57 ans, ingénieur, Lorient.
- 6. HULAUD Kaourintine**
51 ans, fonctionnaire territoriale, Auray.
- 7. POULIQUEN Pierre**
35 ans, employé de la Poste, Le Fauouët.
- 8. LEMOINE Sophie**
48 ans, professeur des écoles, Port Louis.
- 9. DREAN Gildas**
57 ans, employé de la MSA, Arradon.
- 10. DANION Monique**
62 ans, agricultrice en retraite, maire de La Vraie Croix.
- 11. LE BOULANGER Jean-Michel**
53 ans, universitaire, Lorient.
- 12. TROALEN Anne**
42 ans, assistante de gestion, Gourin.
- 13. GUILLOUZOUIC Franck**
32 ans, bénévole associatif, Questembert.
- 14. LE MAGUERESSE Nathalie**
49 ans, attachée parlementaire, Locmiquélic.
- 15. L'HENORET Alain**
55 ans, cadre DCNS, Lanester.
- 16. LE QUINTREC Olga**
40 ans, restauratrice, Radenac.
- 17. LE SCOUARNEC Michel**
60 ans, maire d'Auray.
- 18. VIVIEN Valérie**
37 ans, anthropologue, Vannes.
- 19. LEVESQUE Yves**
61 ans, retraité de l'Éducation nationale, Saint-Armel.
- 20. LE FLOCH Gaëlle**
39 ans, responsable qualité sécurité environnement, Gestel.

Ce document est un résumé de notre projet pour la Bretagne. N'hésitez pas à nous solliciter pour vous procurer le texte intégral. Vous pouvez aussi le télécharger sur www.ledrian2010.net.
Pour nous contacter : **La Bretagne solidaire, créative et responsable**
21, quai Lamennais 35 000 Rennes 09.62.35.47.55 - jylid2010@gmail.com

